

c- Les notes infrapaginales :

Lors de la rédaction, le chercheur peut donner une explication, une définition, des informations supplémentaires, etc. sous forme de notes infrapaginales. Il le signale dans le corps du texte à l'aide d'un numéro mis généralement en exposant et qui renvoie le lecteur vers le bas de la page pour trouver la note (explication, définition, etc.)

d- Les renvois :

Le chercheur doit, à chaque citation, indiquer la référence de la source dans laquelle cette citation a été puisée.

Il existe deux façons d'indiquer les renvois :

1. Dans le corps du texte, entre parenthèses (nom de l'auteur+année d'édition+page de citation)

Exemple : (Cuq, 2005 : 20) ou (Cuq, 2005, p.20)

Lorsque la même source est citée plusieurs fois de suite, on utilise (Cuq, 2005 : 20) pour la première citation puis (Ibidem ou ibid+ page de citation)
Exemple : (Ibidem : 25) Ibidem signifie le même ouvrage que la référence précédente.

Lorsque la même source est citée plusieurs fois mais séparée par d'autres citations, on rappelle le nom de l'auteur et on le fait suivre de l'expression « opus cité » abrégée généralement en « op.cit. » et de la page de citation.
Exemple : (Cuq, op.cit : 30) Op. cit. signifie « ouvrage déjà cité »

2. En bas de page :

- *Quand il s'agit d'un ouvrage :*

Initiale du prénom de l'auteur (Facultatif)+nom de l'auteur+titre de l'ouvrage en italiques+éditeur+lieu et année d'édition+page de citation

Exemple :

J.-P. Cuq, *La Didactique du FLE*, Harmattan, 2010, p.213

- *Quand il s'agit d'un article :*

Initiale du prénom de l'auteur (Facultatif)+nom de l'auteur+titre de l'article entre guillemets, nom de la revue en italiques+numéro de la revue+éditeur+lieu et date d'édition+page de citation

Exemple :

J.-P. Cuq, « Le jeu en classe de FLE », *Revue internationale de la didactique du FLE*, n°23, Editions Larousse, Paris, 2018, p.21

- *Quand il s'agit d'un mémoire ou une thèse*

Initiale du prénom de l'auteur (Facultatif)+nom de l'auteur+titre du mémoire ou de la thèse+diplôme+université+année de soutenance+page de citation

Exemple :

Ch. Souti, *Evolution du lexique dans l'œuvre politique, littéraire et journalistique de Ferhat Abbas. Approche lexicométrique*, thèse de doctorat, Université de Constantine, 2016, p. 432.

- *Quand il s'agit d'un site internet :*

Le lien html+date exacte de consultation

Remarque :

Les notes de bas de page doivent être écrites en petits caractères (Police de 10, de préférence)

Cas particuliers :

- Lorsqu'on cite plusieurs ouvrages ou articles du même auteur parus la même année, on fait suivre l'année de parution d'une lettre minuscule (a,b,c...) selon l'ordre chronologique de parution (date exacte) Exemple : (Cuq, 2015 (a) : 214)
- Lorsque l'ouvrage est écrit par plusieurs auteurs, on mentionne le nom du premier suivi de l'expression « et alii »
- Lorsque l'ouvrage est un collectif publié sous la direction d'un auteur, on mentionne le nom de celui-ci suivi de l'expression « sous la direction de »
- Lorsqu'il s'agit de citer un auteur par le biais d'un autre, on mentionne ceci : « cité par... »